

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 19 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'Ancienne Ecole sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Fabien Postel, Alain Delafontaine, Nans Delafontaine – Mme Françoise Guineau.

Excusés Mme Christine Gerard

Assistait également Melle Fanny Fortini, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente :**
Le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.
- **Etude assainissement :** Ce point est reporté à la prochaine réunion afin que Monsieur Sébastien D'Alençon du cabinet Verdi, qui assure l'assistance à maître d'œuvre, puisse étudier l'offre reçue pour une étude d'actualisation du schéma directeur d'assainissement de Gerberoy.
- **Bail de chasse :** Suite à la rencontre entre Monsieur le Maire et Monsieur Alain Delafontaine, il a été convenu que Monsieur Delafontaine reste locataire du Bois de la Ville en formalisant un bail de chasse (type 3/6/9 ans) à hauteur d'un loyer annuel de 5 500 euros (montant identique à la meilleure offre de Monsieur Cordier).
Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le bail de chasse avec Monsieur Alain Delafontaine. Messieurs Alain et Nans Delafontaine n'ont pas pris part au vote.
- **Débrief tournage :** Le Conseil Municipal se félicite des conditions dans lesquelles le tournage du film « Le retour » a été réalisé. Et il souligne le caractère professionnel et attentif de l'équipe de production. Aussi, le Conseil Municipal décide donc ne pas réclamer le paiement des quelques frais prévus à la convention en plus du paiement de la redevance.
- **Gravillonnage :** Monsieur le Maire indique qu'une partie de la redevance obtenue pour le tournage va servir à regravillonner deux endroits de Gerberoy. Ces travaux seront financés en faisant également appel à l'aide aux communes du département. Didier Lancel présente au Conseil Municipal les devis réalisés auprès des sociétés RAMERY et OISE TP concernant les travaux suivants :
 - Place de la Hire et Xaintrailles : Rebouchage de nids de poules à l'enrobé à chaud et gravillonnage en monocouche rouge 4/6
 - Place Guillaume le Conquérant : Rebouchage de nids de poules à l'enrobé à chaud et reprofilage, gravillonnage en monocouche rouge 4/6Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir le devis de la société OISE TP pour un montant de 11 718,61 H.T. euros et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire une demande d'aide aux communes auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

- **Ordures ménagères et déchets verts** : Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir à une solution contre les dépôts sauvages des ordures ménagères (local avec clef, caméra à détection de mouvement,...?). Monsieur le Maire rappelle aussi que la Promenade des Remparts n'est pas un dépôt de déchets verts pour les Gerboréens et rappelle l'existence du seul endroit autorisé (au bout du chemin de l'aire de retournement). Monsieur Didier Lancel indique qu'il attend deux devis afin de pouvoir faire procéder à l'enlèvement des déchets qui encombrant actuellement le lieu.
- **Questions diverses:**
 - Végétalisation Allée du Jeu de Tamis : La nouvelle haie sera plantée en novembre.
 - Subvention patrimoine (Collégiale, Tour Porte et Remparts) : Monsieur le Maire rencontre Monsieur Gilbert, sur le conseil des services du département, le 21 juin afin de nous aider à préparer le dossier de demande de subvention.
 - Travaux en cours : Les panneaux d'entrée de ville ont été peints en vert par Jacky. Une réflexion est menée avec le CAUE de l'Oise au sujet de la signalétique d'entrée de ville aux quatre routes. Des devis sont en cours pour la nouvelle enseigne de l'Office de Tourisme.
 - Ferme Routier : Le Conseil Municipal s'inquiète de la situation de la ferme Routier à un endroit stratégique pour l'attractivité du site de Gerberoy et sa préservation. Les membres du Conseil demandent au Maire de prendre contact avec Maître Devulder pour s'enquérir de la situation actuelle et des possibilités ou non de l'acquisition de la ferme.
 - Impasse du Vidamé : Examen d'une demande de pavage à un endroit où la pelouse communale est dégradée de façon récurrente.
 - Prochain Conseil Municipal : 16 juin à confirmer
 - Fête des Roses : Préparation de la Fête des Roses expliquée par Mme Guineau.
 - Arbre de Noël : Proposition de la commune de La Chapelle Sous Gerberoy de s'associer avec eux pour le spectacle de Noël (au prorata du nombre d'enfant), avec la possibilité de faire alterner un spectacle organisé par la CCPV à la salle de Songeons et du cinéma.
 - Elections législatives : scrutin les 11 et 18 juin prochain. Le bureau de vote sera tenu au secrétariat de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h10.